

Perturbation téléphoniques :

Orange nous informe qu'ils ont été victimes de très nombreux vols de câbles de cuivre sur le département du Nord auxquels se sont ajoutés des événements liés aux intempéries. Orange ne sait pas quand la situation sera rétablie pour les administrés qui n'ont pas optés pour une solution fibre.

Voici leurs recommandations obtenues après de nombreux échanges :

Invitez vos administrés impactés à se rapprocher de leur opérateur commercial.

- Si ces administrés sont clients Orange, ils peuvent demander la mise en place d'une airbox. Ce système prend le relais de la box via le réseau 4G.(Pour les particuliers ils doivent contacter le 3900 et pour les professionnels le 3901)
- Attention, pour vos administrés qui ne possèdent pas de box, et n'utilisent leur ligne que pour de la téléphonie et/ou téléalarme, il faut les inviter à se munir d'un mobile, même si la meilleure alternative est de passer sur la Fibre.

Nous vous rappelons qu'à terme (entre 2024 et 2027) le réseau cuivre n'existera plus. Nous ne pouvons que vous conseiller de souscrire une offre fibre par sécurité. Nous échangeons avec Capfibre pour résoudre le problème des quelques habitations non encore raccordables à la fibre.